

Prévention (http://www.attitude-prevention.fr/)	La Médiation de l'Assurance (http://www.mediation-assurance.org/Accueil)	Espace adhérents (http://www.effa-assurance.fr)	Agenda (http://www.ffa-assurance.fr/agenda)	Glossaire (/glossaire/letter_a)
<i>Alertes e-mail</i> (http://www.ffa-assurance.fr/newsletter)		FR (/content/les-assureurs-soutiennent-le-plan-action-de-la-commission-europeenne-sur-la-finance-0)	EN (/en/content/insurers-support-european-commission-s-action-plan-sustainable-finance-0)	

[Accueil \(/\)](#) / [Actualités \(/actualites\)](/actualites) / [Les assureurs soutiennent le plan d'action de la Commission européenne sur la finance durable](#)



Les assureurs soutiennent le plan d'action de la Commission européenne sur la finance durable

09/03/2018

Les assureurs accueillent favorablement le plan d'action de la Commission européenne sur la finance durable. Les mesures proposées permettront d'encourager l'investissement de long-terme, pilier du développement de l'économie productive.

Le 8 mars 2018, la Commission européenne a présenté dix actions en faveur de la finance durable ; elles seront déployées avant la fin de l'année 2019.

Les assureurs membres de la FFA soutiennent ce plan d'action et seront particulièrement attentifs à la mise en œuvre des propositions suivantes :

- **La classification des activités de développement durable**

La FFA souhaite voir cette classification rapidement mise en place pour les activités liées au changement climatique mais également pour les activités environnementales et sociales.

- **La définition de standards et de labels pour les produits financiers verts**

Cette mesure permettra d'améliorer la lisibilité et la comparabilité des produits financiers verts par les épargnants. Elle s'accompagne de la prise en compte des préférences des souscripteurs en matière d'investissement durable. La FFA approuve cet engagement et veillera à ce que sa réalisation s'intègre de façon fluide aux obligations liées au devoir de conseil de l'assureur.

- **L'intégration de la durabilité dans les exigences prudentielles**

La FFA est favorable à la future prise en compte de la durabilité dans le calcul du ratio prudentiel. La Fédération souhaite que cette initiative participe à desserrer les contraintes de Solvabilité II qui brident l'engagement à long terme des investisseurs institutionnels.

Pour Bernard Spitz, Président de la Fédération Française de l'Assurance : « *Les assureurs membres de la FFA soutiennent le plan d'action de la Commission européenne sur la finance durable. Les mesures annoncées renforcent l'intégration des critères de durabilité dans les stratégies d'investissement de la profession.* »

À LIRE AUSSI



(/content/la-responsabilite-civile-du-particulier-et-son-assurance)

La responsabilité civile du particulier et son assurance
(/content/la-responsabilite-civile-du-particulier-et-son-assurance)

12/03/2018



(/content/le-conseil-de-union-europeenne-enterine-le-report-de-application-de-la-directive-sur-la-0)

Le Conseil de l'Union européenne entérine le report de l'application de la directive sur la distribution d'assurances (DDA)

(/content/le-conseil-de-union-europeenne-enterine-le-report-de-application-de-la-directive-sur-la-0)
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ASSURANCE
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris - France

09/03/2018



(/content/la-ffa-et-cinq-organisations-syndicales-ont-signé-le-renouvellement-de-accord-dialogue-0)

La FFA et cinq organisations syndicales ont signé le renouvellement de l'accord « Dialogue social » pour la branche de l'assurance
(/content/la-ffa-et-cinq-organisations-syndicales-ont-signé-le-renouvellement-de-accord-dialogue-0)

09/03/2018